



Présentation de l'Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives

1. Qui sommes-nous ?

Créée en octobre 2020 par Véronique Suissa, Docteur en psychologie et chercheur, Serge Guérin, sociologue et Directeur scientifique du pôle santé de l'Inseec et Philippe Denormandie, chirurgien orthopédique et Directeur des relations santé de Nehs, l'[Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives \(A-MCA\)](#) est un lieu de réflexions et d'actions portant sur la structuration des Médecines Complémentaires et Alternatives (MCA). Sa création répond à la nécessité d'asseoir une culture du soin centrée sur le « care » en santé en favorisant l'essor structuré des MCA.

L'A-MCA coopère avec l'écosystème de la santé et l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement au sens du « prendre soin ». Elle mène des initiatives transverses (débat, expérimentations, publications, formations, etc.) dans une logique d'intégration des pratiques bénéfiques tout en luttant contre les dérives en santé, et plus largement du soin relationnel et non médicamenteux.

2. Qu'est-ce que le Réseau Citoyen des MCA ?

Le [Réseau Citoyen des Médecines Complémentaires et Alternatives \(RC-MCA\)](#) est l'organe grand public de l'A-MCA. Il constitue l'interface entre les citoyens et l'A-MCA. Les membres adhérents – professionnels ou non – sont invités à partager leurs attentes, leurs idées et leurs expériences dans le cadre de débats et de consultations citoyennes.

3. La mobilisation des praticiens à travers le Réseau Citoyen

Réservés aux praticiens membres de son Réseau Citoyen, et titulaires d'un diplôme reconnu (RNCP, écoles agréées, Diplôme Universitaire), l'A-MCA s'entoure d'un écosystème de praticiens. Les praticiens seront invités à contribuer à des réflexions ciblées, à participer à des projets pilotés par le RC-MCA/ou par l'A-MCA.

Ces projets, de natures transverses, peuvent par exemple concerner :

- la **mobilisation de praticiens sur le terrain** dans le cadre de projets pilotés par l'A-MCA (ex. interventions sur sites) ;
- la **participation aux événements** portés par le RC-MCA (ex. visioconférences, formations etc.) ;
- l'**implication dans les réflexions** initiées par le RC-MCA (ex. consultations de praticiens) ;
- la **contribution aux publications internes ou externes** de l'A-MCA (ex. focus sur une MCA).

➡ Si notre démarche vous intéresse, nous vous invitons vous inscrire au Réseau Citoyen de l'A-MCA via l'adresse ci-dessous :

<https://www.agencemca.org/presentationreseaucitoyen>